

Belgique : Delphine Boël, l'artiste belge ...

Avant l'écoute

1. People et royauté : la monarchie belge

Faites des hypothèses. Encerclez les propositions qui vous semblent les plus probables.



De gauche à droite : Albert II de Belgique, Delphine Boël, Paola Ruffo di Calabria. | Photos : Picture Alliance ; Getty Images

- a) L'ancien roi des Belges Albert II est le père **biologique / légal** de l'artiste plasticienne Delphine Boël.
- b) L'artiste plasticienne Delphine Boël **est la fille naturelle / légale / n'est pas la fille** de Paola Ruffo di Calabria.
- c) Paola Ruffo di Calabria est **l'épouse / la maîtresse** d'Albert II.
- d) Delphine Boël est **née au sein du mariage / hors mariage**.
- e) Delphine Boël est la fille **illégitime / légitime** d'Albert II.

Écoute

2. Cochez la bonne réponse ou répondez directement à la question.

A Fin janvier 2020, Albert II reconnaît être le père biologique de Delphine Boël...

- a) lors d'une conférence de presse.
- b) dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.
- c) dans une lettre personnelle adressée à M^{me} Boël.
- d) dans une lettre ouverte publiée dans le quotidien belge De Morgen.
- e) dans une note officielle.

B Après avoir été reconnue par son père biologique, M^{me} Boël se dit...

- a) révoltée.
- b) soulagée.
- c) attristée.

C Selon son avocat, Delphine Boël...

- a) pourra enfin faire la paix avec son passé.
- b) continuera à souffrir de son passé.

D Pour l'avocat de M^{me} Boël, le communiqué de l'ex-roi des Belges sur sa paternité...

- a) n'est pas digne.
- b) est à la hauteur des circonstances.
- c) est empreint de bienveillance.

E Les résultats du test ADN d'Albert II...

- a) confirment la paternité de celui-ci à l'égard de M^{me} Boël.
- b) n'excluent pas à 100 % la paternité de Jacques Boël.
- c) ne permettent pas d'établir la paternité d'Albert II à l'égard de M^{me} Boël.

F Combien de Belges se déclarent-ils, en 2013, favorables à la reconnaissance par Albert II de sa fille présumée ?

- a) Moins de la moitié.
- b) La moitié.
- c) Plus de la moitié.

G Quand en 2018, Albert II est tenu à se soumettre à un test ADN, celui-ci...

- a) s'exécute aussitôt.
- b) se soustrait à la demande de la juridiction en ayant recours à ses avocats.

H Selon son avocat Alain De Jonge, Delphine Boël ne cacherait pas sa prétention au trône.

- a) Vrai.
- b) Faux.

I Comment la justice belge réussit-elle à convaincre Albert II de se plier au test ADN ?

J Albert II entend contester les résultats du test ADN et poursuivre son combat judiciaire.

- a) Vrai.
- b) Faux.

K D'après une récente modification de la loi belge sur l'héritage, Delphine Boël...

- a) ne pourra pas hériter de son père biologique.
- b) héritera moins que les autres enfants d'Albert II.
- c) héritera autant que les autres enfants d'Albert II.

Après l'écoute

3. Approfondissement : une affaire judiciaire, une polémique et deux points de vue

Albert II...	Delphine Boël...
a décidé « de mettre un terme dans l'honneur et la dignité à cette procédure pénible » (§ 2)	« est lasse d'être considérée comme une fille illégitime et veut être enfin reconnue comme enfant » (§ 6)
parle « de cinq années de persécution » (§ 8)	a pour objectif : « faire établir la vérité » (§ 8)

Dans quel camp vous rangez-vous ? Êtes-vous plutôt favorable à la position d'Albert II ou à celle de Delphine Boël ? Justifiez votre point de vue.

Solutions

- a) biologique • b) n'est pas la fille • c) l'épouse • d) née hors mariage • e) illégitime
- A. e) • B. b) • C. b) • D. a) • E. a) • F. b) • G. b) • H. b) • I. En indiquant imposer à Albert II une astreinte de 5 000 euros par jour, s'il ne veut pas se plier au test. • J. b) • K. c)
- Solution individuelle.

Hinweis: Sie können Ihre Vorlage aus dem **Übungsmaterial** der Revue de la Presse **für Ihren eigenen Unterricht** gerne vervielfältigen. Ihre Zugangsdaten dürfen Sie jedoch nicht an Dritte weitergeben. Jede Art der Mehrfachnutzung Ihres persönlichen Abos verstößt gegen das Urheberrecht.